



Edition N°: 0005

ART-CHIC-TECH

Bulletin d'informations de l'Ordre des Architectes du Burkina



APPRÉHENDER LES PÉRIODES HIVERNALES :

Précautions à prendre sur les
bâtiments.

Hommage à un illustre architecte, **KABORE
DESIRE GABRIEL DOMINIQUE.**

Editorial

Chers lecteurs et lectrices nous sommes heureux de vous retrouver dans ce troisième numéro d'ART-CHIC-TECH qui va traiter de nombreux sujets d'actualité.

La saison hivernale est souvent source de nombreux dégâts sur les bâtiments. Ces désordres sont nombreux et vont de l'humidité persistante à l'effondrement en passant par les infiltrations par les murs, ouvertures et toitures. Chacun y va de sa solution pour résoudre ces pathologies avec plus ou moins de succès.

Des solutions techniques fiables existent et c'est dans cet optique que la rubrique gros plan vous amènera à la découverte des différentes mesures et précaution à prendre sur les bâtiments en cette saison.

Nous vous ferons aussi découvrir le parcours d'un grand concepteur du Burkina Faso, l'Architecte Désiré KABORE, qui nous a quitté cette année.

Quelques conseils d'usage vous sont donné également sur la fabrication des parpaing et hourdis.

Et enfin, nous partagerons l'actualité de l'OAB avec vous dont le clou est le résultat du concours organisé sur « l'habitat d'urgence au Burkina Faso »

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Fabien OUEDRAOGO
Président de l'OAB



GROS PLAN

Comment appréhender les périodes hivernales : précautions à prendre sur les bâtiments

Avec la saison des pluies, se posent les problèmes de plus en plus récurrent d'inondations, d'effondrements d'habitation et de stagnation des eaux. Si l'évacuation des eaux pluviales des quartiers relève de l'assainissement générale certaines habitudes ont



pour effet de favoriser ces phénomènes . Point besoin n'est ici de rappeler qu'il faut éviter de construire en zones inondables ou sur un passage des eaux. Il est également important de rappeler d'éviter d'obstruer les caniveaux et les ouvrages d'évacuations des eaux avec les ordures et débris de toute sorte ; une des précautions à prendre par les populations seraient de curer les caniveaux auxquels ils ont accès , sans attendre l'intervention des agents municipaux. De même, il faut veiller à dégager tout ce qui peut encombrer ou obstruer le passage naturel des eaux .

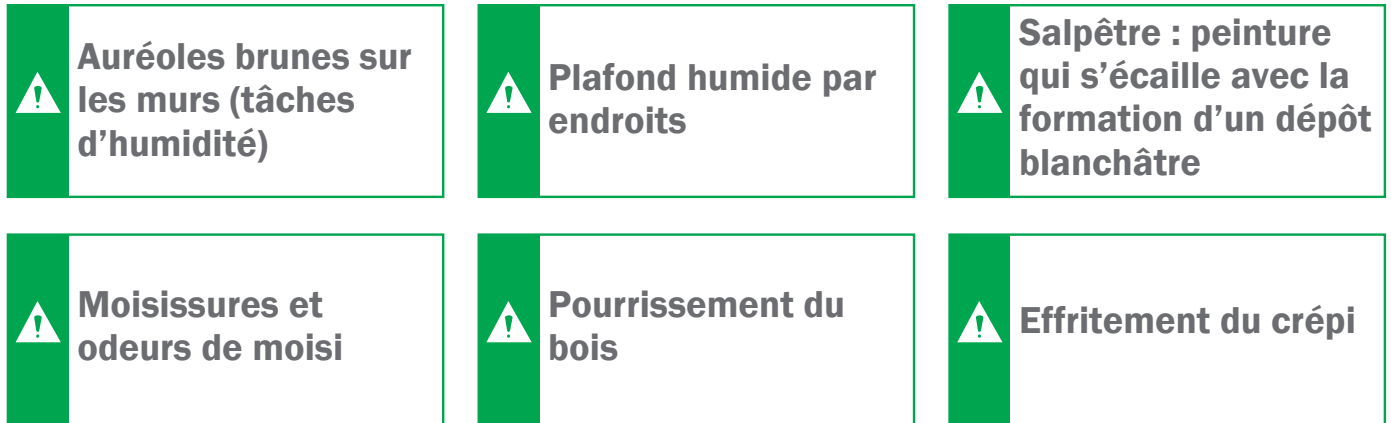
Le second problème auquel les populations doivent faire face en saison des pluies est la protection des habitations contre l'humidité. L'humidité altère non seulement le confort de vie et la santé (moisissure , problème respiration, allergies) mais provoque également de lourds dégâts sur le bâti.

L' humidité résulte le plus souvent d' infiltrations d'eau .

On parle d' infiltration d'eau lorsque l'eau de pluie pénètre par le toit,

les dallages, dans les parois jusqu'à imbiber les murs intérieurs. Les infiltrations d'eau sont les causes les plus graves des phénomènes d'humidité et peuvent provoquer des dégâts importants sur la structure du bâtiment ainsi que sur la santé de leurs occupants.

Les infiltrations d'eau se manifestent de diverses manières :



On distingue:

■ **L' Infiltration d'eau par les murs qui peut être de deux types :**

➤ au travers des fondations ; il s'agit alors de remontée capillaire provenant de l'humidité du sol qui remonte et s'infiltré par les fondations ou les murs enterrés malgré la pesanteur. la remontée capillaire imprègne le bas des murs et provoque généralement de larges auréoles humide . Ce problème peut se manifester également par la dégradation des revêtements les revêtements (peinture qui se craquèle , crépis décollé, etc.).



La prévention de ce phénomène passe par la surveillance des sous bassement et en cas de remontées capillaires il convient d'appliquer un enduit bitumeux , de poser une membrane étanche ou éventuellement un drain pour permettre une meilleure évacuation.

➤ par les murs au travers d'un problème d'étanchéité ou de fissures dans la maçonnerie ou encore par les fuites d'une canalisation apparente ou sous dalle . Selon la taille des fissures un traitement hydrofuge, la pose de mastic ou d'un revêtement imperméable peut se

révéler être la solution adéquate

1. Les infiltrations d'eau par la toiture : ces dernières peuvent être dues à un défaut d'étanchéité ou un manque d'entretien des toitures (accumulation d'eau ou de feuilles ou autres débris) . elles sont identifiables par la présence de cloque ou d'auréole au plafond et sur certains murs . Pour prévenir cela, il convient de nettoyer de façon régulière les toitures, les chéneaux ainsi que les gouttières et tuyaux d'évacuation afin d'éviter la stagnation de l'eau. Il faut également vérifier l'étanchéité du toit tant au niveau du faîtage, des corniches que des arêtes et colmater les brèches s'il y a lieu.

2. Les infiltrations au travers des ouvertures portes et fenêtres (surtout au niveau des joints) des façades les plus exposées aux intempéries à savoir les façades Est et Sud ; à ce niveau il faut privilégier une vérification systématique afin de faire corriger les éventuels défauts constatés.



Qu'il s'agisse des murs de la toiture ou des ouvertures il convient de faire appel à un professionnel qui pourra vous proposer sur les solutions les plus adaptées aux différents défauts constatés.

PETIT ENCART

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dosage de briques (parpaings) par sac de ciment se fait comme suit :

Pour un (01) sac de ciment CPJ 35 + 3 brouettes de 50l arasé de sable + un seau d'eau

=

Pour les parpaings creux

24 briques de **20 x 20 x 40**

33 briques de **20 x 15 x 40**

36 briques de **20 x 12 x 40**

42 briques de **20 x 10 x 40**

Pour les parpaings pleins

12 briques pleines de **20 x 20 x 40**

16 briques de **20 x 15 x 40**

25 briques de **20 x 12 x 40**

35 briques de **20 x 10 x 40**

Et 18 hourdis **50 x 20**

ACTU OAB

VANDALISME DU MONUMENT DES ARCHITECTES



La statuette livrée le jeudi 23 juillet 2020 dans le cadre de l'exécution du monument des architectes, a fait l'objet d'un acte de vandalisme.

En effet, le samedi 25 des individus non identifiés ont dévissé et emporté la Statuette de bronze. Un constat a déjà été fait auprès des autorités compétentes et une enquête est en cours dans le but de retrouver l'objet disparu.



CONCOURS HABITAT D'URGENCE



Il a été Lancé du 16 mars au 04 mai et dépouillé par un jury composé d'architectes et d'un spécialiste du domaine du CICR. Douze (12) projets ont été reçus dont deux (02) non jugés. Les trois (03) projets retenus sont :

1er BADO Arnaud

2er OUEDRAOGO Cheick et AKPOTO-KOUBLENOU M. Ginette

3eme COMPAORE Hachim

Le projet lauréat sera présenté aux autorités afin de le porter plus haut et discuter de sa mise en œuvre. Il rentre en parfaite ligne avec le rôle d'utilité et d'accompagnement des architectes aux réalités des populations.

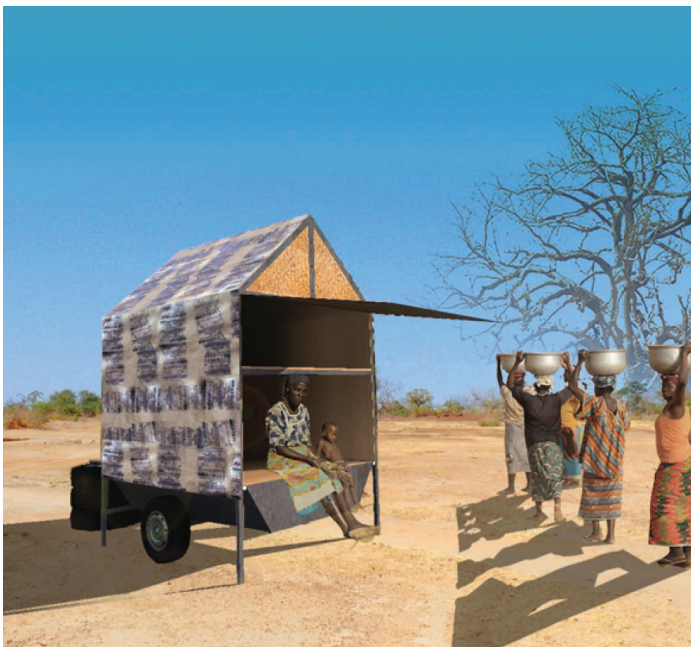


CONCOURS HABITAT D'URGENCE

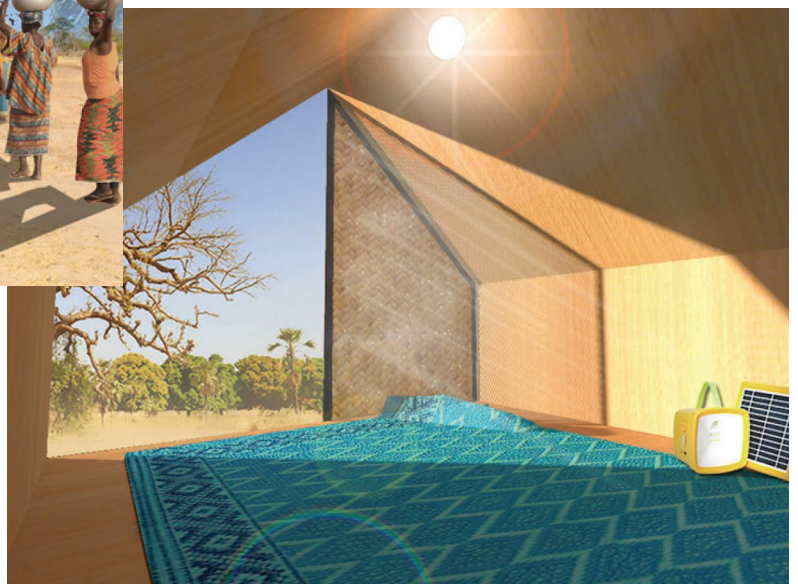
Vue les attaques terroristes que traversent le Burkina Faso, le pays se trouve confronté à une immigration interne considérable. L'OAB (Ordre des Architectes du Burkina) ne voulant pas rester en marge de cette situation critique

qui occasionne de nombreux déplacés internes, un concours d'idée est organisé à cet effet en vue de la conception de prototypes d'habitat

d'urgence pour les réfugiés et les déplacés internes. Ces prototypes qui se veulent innovants, devront être adaptés aux réalités économiques, sociales et environnementales de notre pays. Le concours s'est tenu le 04 mai



2020 à Ouagadougou. Après délibération du jury, il y a eu trois (03) projets retenus dont le lauréat BADO ARNAUD.



PLUS ANCIEN ET PLUS JEUNE ARCHITECTE



Thiery Adjidji NANETANGAR est le plus jeune architecte en service dans le cabinet PERSPECTIVE. Il a obtenu son Diplôme d'Architecture en 2019 à L'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU).

Bakary SANFO

Diplôme d'architecture obtenu en 1979 à Hongrie. Il est le plus vieux architecte du Burkina et a son propre cabinet dénommé ARTES.



Hommage à un illustre architecte, KABORE DESIRE GABRIEL DOMINIQUE.



Né en 1953, l'architecte burkinabé KABORE Désiré Gabriel Dominique a marqué son époque au travers des ouvrages de qualité qu'il a conçu tout au long de sa carrière.

Architecte DPLG (Diplômé Par Le Gouvernement), il a débuté sa carrière professionnelle dans l'administration burkinabè et a ensuite oeuvré dans le secteur privé.

De 1981 à 1983 : Architecte à la Direction Générale de l'Urbanisme : Participation au Projet "construction en milieu rural" (recherche sur les matériaux locaux et assistance aux projets de construction en milieu rural)

De 1983 à 1986 : Il occupe les postes de Directeur de l'Architecture et cumulativement Directeur Général par intérim de l'Architecture de l'Habitat et de la Construction en Octobre 1983. Il est nommé en Novembre 1983, Directeur Général de l'Architecture de l'Habitat et de la Construction.

En 1986, Il crée le Cabinet Africain d'Architecture et d'Ingénierie (C.A.A.I) dont il fut le Directeur Général.

Durant sa riche carrière, l'architecte KABORE Désiré Gabriel Dominique s'est illustré à travers de grands projets architecturaux tels que :

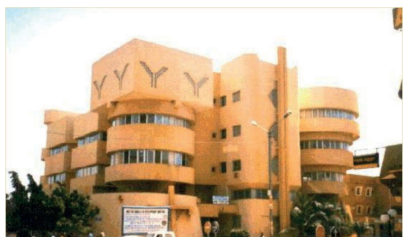
- Le siège Office National du Commerce (ONAC) : bâtiment R+3
- Le siège Union des Assurances du Burkina (UAB) : bâtiment R+3
- Le siège Union Révolutionnaire de Banques (UREBA) : bâtiment R+3
- L'espace FADIMA : bâtiment R+3
- Le centre international de conférence de Ouagadougou : bâtiment R+1
- La salle des banquets de OUAGA 2000 : bâtiment RDC
- La direction générale Office National des Télécommunications (ONATEL) : bâtiment R+3

- Le siège Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) : bâtiment R+5
- La cour suprême : bâtiment R+1
- La maison de la femme : bâtiment RDC
- La direction Régionale de la santé : bâtiment RDC ...

Il avait également plusieurs cordes à son arc. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la biographie d'hommes politiques burkinabè et leurs contributions à l'Histoire et au développement économique et social du Burkina Faso.



Siège Union des Assurances du Burkina (UAB) : bâtiment R+3



Siège Union Révolutionnaire de Banques (UREBA) : bâtiment R+3



Centre international de conférence de Ouagadougou : bâtiment R+1

RUBRIQUE NECROLOGIQUE

Le président du conseil de l'ordre des architecte a le profond regret de vous annoncer le décès de ces confrères :

Désiré Gabriel Dominique KABORE du cabinet d'architecture CAAI. Nos sincères condoléances aux familles éplorées. Union de prière.



Désiré Gabriel Dominique KABORE

Cédric Dimitri BASSOLE, Décès survenu le 14 décembre 2019. Nos sincères condoléances aux familles éplorées. Que la terre lui soit légère.



Cédric Dimitri BASSOLE

Notre doyen Alphonse Zoukate TUINA décédé le 09 juillet 2020. Nos sincères condoléances aux familles éplorées. Union de prière.



Alphonse Zoukate TUINA

Notre confrère Lassina OUATTARA nous a quitté le 03 mars 2021. Que par la miséricorde de Dieu, son ame repose en paix.



Lassina OUATTARA

NOS PARTENAIRES



Pour toutes informations concernant les tarifs des insertions veuillez
contacter le **25-40-98 12 / 70-11-57-00 / 65-25-61-90**

Mail: teria.agence@gmail.com

Périodicité :

BIMESTRIEL

N° Récépissé:

3327

Directeur de publication :

Mr Francis Fabien OUEDRAOGO,
Président de l'OAB

Rédacteur en chef :

Stéphane TAPSOBA

Secrétaire de rédaction :

Ariane SOMDA SGA

Equipe de rédaction :

TERIA Agence et Membres
de l'OAB.

Maquette & PAO : TERIA Agence